

DECRET D/2017/.....049/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu** La Constitution
- Vu** Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015, portant Structure du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement ;

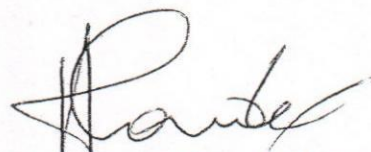
DECRETE:

Article 1^{er} : Les cadres dont les noms et prénoms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Ministre de la Fonction Publique, de la Reforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration : **Monsieur Bily Nankouman DOUMBOUYA**, administrateur civil, précédemment conseiller principal dudit ministère.
2. Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forets : **Madame Assiatou BALDE**, Economiste, précédemment Chef de Cabinet dudit ministère.
3. Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation : **Monsieur Ibrahima Kalil KONATE**, enseignant, précédemment Directeur Communal de l'Education de Matoto.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa signature, sera enregistré et publié dans le journal officiel de la République de Guinée.

Conakry le 27 FEV. 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alpha Conde', with a stylized flourish at the end.

Professeur Alpha CONDE